

Documentation
DCGDR PAR
Guide du valideur
Version
2.0.0 du 01/01/2020

06/02/2020 E. SAUVAGE



DCGDR PAR

VERSION DU : 06/02/2020

Pôle pilotage

Table des matières

| Tak | ole des matières | . 2 |
|------|----------------------------------|-----|
| l. | Définition | . 3 |
| II. | Charge de travail | . 5 |
| 1 | L. A partir de la page d'accueil | . 5 |
| 2 | 2. A partir du menu supérieur | . 6 |
| 3 | 3. A partir du tableau de bord | . 7 |
| III. | Actions | . 8 |
| 1 | L. Action à valider au COTECH | . 8 |
| _ | Action à validar lars du CODIP | ٥ |



I. Définition

Toute action doit contenir au moins une corbeille de validation.

Le valideur est un utilisateur d'une de ces corbeilles.

Au niveau du cycle de vie d'une action, le valideur intervient au niveau de la phase « 1. COTECH » et « 3. CODIR ».

Il peut donc:

- Valider l'action en COTECH et CODIR
- **Refuser** une action
- Ou la renvoyer à l'étape 0 pour qu'elle soit retravaillée.

Le gestionnaire et l'administrateur peuvent se substituer au valideur.

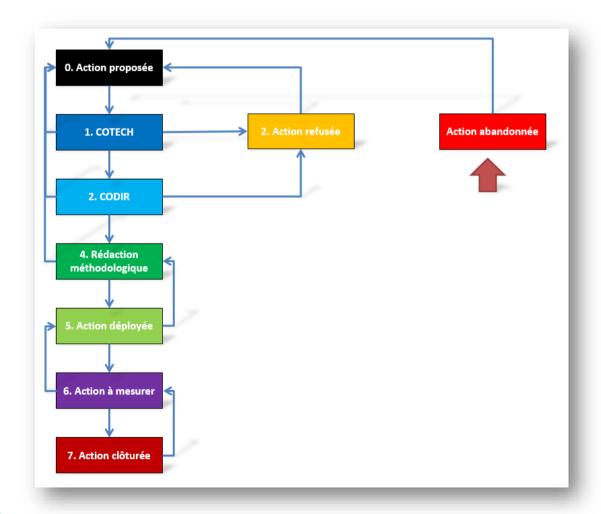


Figure 1 : Cycle de vie d'une action



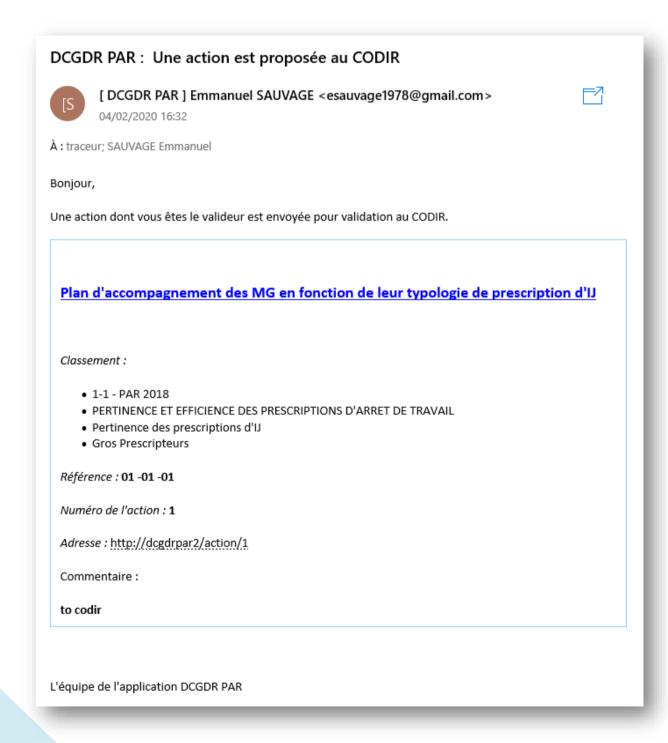
DCGDR PAR

VERSION DU : 06/02/2020

Pôle pilotage

Lors de la mise en validation d'une action, un mail est automatiquement envoyé aux valideurs déclarés pour l'action.

Exemple de mail envoyé:





DCGDR PAR

Pôle pilotage

VERSION DU : 06/02/2020

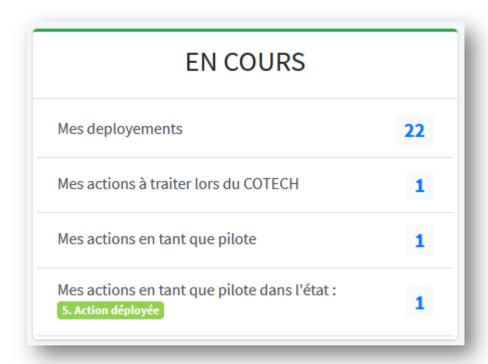
II. Charge de travail

Les états COTECH et CODIR correspondent aux 2 instances de validations de la DCGDR. Les actions devraient donc être validées durant les réunions de celles-ci. Cependant il est tout à fait possible de valider les actions dès réception du mail.

1. A partir de la page d'accueil

La page d'accueil a vocation à n'afficher que vos actions et déploiements.

Donc vos actions à traiter lors du COTECH ou CODIR sont présentes dans la zone « EN COURS » comme sur l'illustration :



Un clic sur le texte Mes actions à traiter lors du COTECH vous dirige vers la liste des actions :



DCGDR PAR

Pôle pilotage

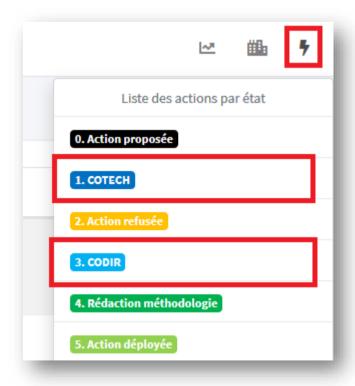
VERSION DU : 06/02/2020



Il est alors possible de consulter l'actions en appuyant sur le bouton **consulter** ou de la faire basculer dans un autre état en appuyant sur le bouton **Modifier**.

2. A partir du menu supérieur

En plus de contenir la zone de recherche, la barre supérieure contient un raccourci vers les actions en filtrant sur l'état de celle-ci.





| _ | | | | | |
|------|-----|-----|-----|-----|-----|
| GIII | ıdα | dii | Val | אוו | eur |
| | | | | | |

DCGDR PAR

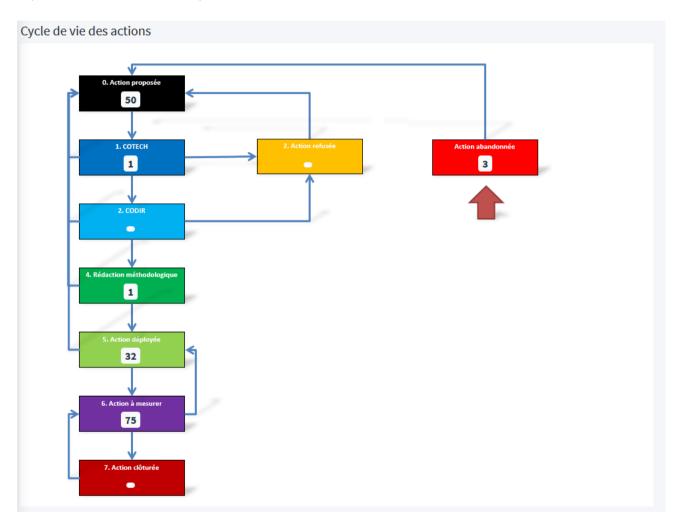
VERSION DU : 06/02/2020

Pôle pilotage

La liste complète des actions dans cet état sera affichée.

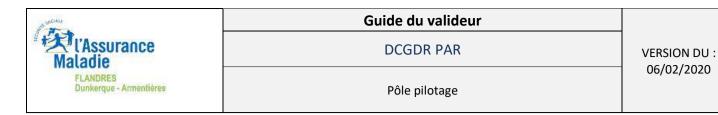
3. A partir du tableau de bord

Le tableau de bord est accessible à partir du menu latéral de gauche. Il permet d'avoir une représentation visuelle du cycle de vie d'une action.



Cliquer sur une zone vous affiche la liste correspondante.

public



III. Actions

1. Action à valider au COTECH

A l'affichage d'une action en modification, les tuiles de bascules sont affichées :



La première tuile contient l'état actuel de l'action ainsi que l'argumentaire saisi lors de la bascule précédente.

Le valideur a alors le choix entre 4 possibilités pour cette action

- Valider l'action et l'envoyer au CODIR.
- Refuser l'action
- Abandonner l'action
- Renvoyer l'action aux pilotes.

Suivant la configuration, un mail sera adressé aux valideurs pour le CODIR et dans les autres cas aux pilotes.

Lorsque le valideur appuie sur un des boutons, une fenêtre s'affiche pour confirmer et argumenter le choix.

Le refus et l'abandon des actions sont proches dans la terminologie. Un refus sera choisi si le COTECH décide de ne pas mettre en œuvre cette action. L'abandon sera utilisé lorsque des événements extérieurs seront à l'origine de la non mise en œuvre (CNAM par exemple).



DCGDR PAR

Pôle pilotage

VERSION DU : 06/02/2020

2. Action à valider lors du CODIR

A l'affichage d'une action en modification, les tuiles de bascules sont affichées :



La première tuile contient l'état actuel de l'action ainsi que l'argumentaire saisi lors de la bascule précédente.

Le valideur a alors le choix entre 4 possibilités pour cette action

- Valider l'action et l'envoyer en rédaction méthodologique.
- Refuser l'action
- Abandonner l'action
- Renvoyer l'action aux pilotes.

Suivant la configuration, un mail sera adressé aux valideurs pour le CODIR et dans les autres cas aux pilotes.

Lorsque le valideur appuie sur un des boutons, une fenêtre s'affiche pour confirmer et argumenter le choix.

Le refus et l'abandon des actions sont proches dans la terminologie. Un refus sera choisi si le CODIR décide de ne pas mettre en œuvre cette action. L'abandon sera utilisé lorsque des événements extérieurs seront à l'origine de la non mise en œuvre (CNAM par exemple).